

Prochain Conseil

*Entre juillet et août, le boire est de bon goût.*

5 septembre 2017 à 20h30

## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 32 du 3 juillet 2017

**Le conseil municipal s'est réuni ce jour sous la présidence du maire, Jean Louis VIGNON pour étudier l'ordre du jour suivant : poste à la bibliothèque, règlement de l'eau et travaux en cours...**

*Fabienne SIMON, Laure LAUVERGEAT et Yvan BRISHOUAL, excusés ont donné pouvoir à Karine MORVAN, Jeannine LE GALL et Julien POUPON.*

### I Poste à la bibliothèque

La bibliothèque est actuellement en construction et le conseil municipal a décidé de recruter une personne pour s'occuper du service culturel. L'employé retenu secondera l'équipe de bénévoles dans les tâches administratives et techniques, dans les permanences et dans la création d'animation au public. La commune de Saint-Urbain s'est associée à celle de Plouédern pour le recrutement.

Le maire propose d'ouvrir un emploi, à temps non complet à hauteur de 8,75 heures par semaine, en contrat à durée déterminée. Il entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> décembre prochain.

Julien POUPON, 1<sup>er</sup> adjoint, rapporte que 86 candidatures et une présélection ont permis d'en retenir 13. Le coût financier pour la commune sera d'environ 500 € par mois.

### II Effacement de réseaux

Les travaux concernent les réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques situés rue de Pen ar Dorguen. Les dépenses sont estimées à 142 000 € HT.

Le Syndicat départemental d'énergie du Finistère et la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas subventionnant une grosse partie à hauteur de 120 000 €, la part communale serait de l'ordre de 23 000 €. Les riverains concernés seront invités à une réunion à la mairie en septembre. La partie opérationnelle devrait être effectuée au dernier trimestre 2017.

### III Personnel communal

Trois employés de la collectivité sont proposés à un avancement de grade. Il s'agit d'avancement normal,

comme le prévoit le code des collectivités territoriales dans la carrière des fonctionnaires.

### IV En bref

- Subvention : 200 € sont attribués à Naturvan qui a fêté ses 10 ans.

- PLUi : Le Plan local d'urbanisme intercommunal est en cours et prévoit, en moyenne, pour la commune, la construction de huit logements à l'année.

Une co-construction avec la CCPLD est en cours, avec un calendrier de rencontres et concertations.

- Cimetière : des caveaux seront construits en novembre.

- Espaces verts : Un contrat de service ponctuel a été passé avec Relais Travail pour l'entretien de certains espaces verts.

- Conseil municipal : Katia KERZAON, élue depuis mars 2014 a démissionné du conseil municipal car elle quitte la commune. Le maire la remercie pour son engagement.



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations de Saint-Urbain et des environs participeront au **9<sup>e</sup> Forum des associations** le vendredi 8 septembre de 18h00 à 20h00 salle Ty Kreis-Ker.

Moment de convivialité et de retrouvailles entre les acteurs associatifs et la population, vous pourrez ainsi vous renseigner sur les activités de chacune et vous y inscrire.

« Venez nombreux y faire un tour »

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.*

*Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune.*

# INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Le 8 juin est né Mattéo ANSQUER, 8 park Nevez.  
Le 3 juillet est né Maxime VERN, Kersimon.

### Mariages

CORNEC Michel et ALPAERTS Martine, le 15 juillet.

### Décès

ABGRALL Marcel, le 27 juin.

## TRÉVARN

En ce 1<sup>er</sup> juillet, sous un beau soleil d'été, Trévarn bruissait de murmures, de musiques. Des dizaines de visiteurs sont venus aux portes ouvertes organisées par ceux qui font vivre cet hameau de Saint-Urbain. Jean-François et Olivier GLINEC avaient ouvert leurs étables, Gwen BRUNET sa micro-brasserie, Estelle MARTINAUD faisait visiter ses serres, et Jean-Luc et Marie-Louise RICHARD faisaient visiter la jolie chapelle. Tous étaient ravis de découvrir ou redécouvrir les activités proposées dans ce lieu où est née notre commune.

Tout d'abord, les frères GLINEC gèrent un cheptel de 90 vaches laitières qu'ils nourrissent exclusivement à partir de prairies permanentes : 30 hectares à Trévarn, 18 à côté du viaduc de Daoulas, 30 à Rosnoën. Cette autosuffisance se traduit par un rendement moins important. Chaque vache ne produit « que » 4 500 litres par an, soit la moitié de la norme moyenne.

Installée sur une parcelle d'un hectare et demi, Estelle MARTINAUD, jeune ingénieure agronome, fait pousser en plein air et en serre, une grande variété de légumes bio. Elle gère de façon raisonnée sa production et fournit des paniers en vente directe (le vendredi après midi) sur demande, et selon les fruits et légumes de saison. Passionnée et didactique, elle a expliqué son travail, renseigné les visiteurs sur les noms de légumes et les associations culturelles.



En face de la chapelle, dans une bâtisse de la famille GLINEC, Gwen BRUNET brasse, depuis 2015, des « Mignonne » une bière de production locale, en blonde, en brune, en blanche. On peut l'acheter directement sur place certains jours ou dans une vingtaine d'épiceries des environs. Renseignements : [www.brasserieдетrevarn.fr](http://www.brasserieдетrevarn.fr)



## PETITES ANNONCES

**À vendre** à Saint-Urbain, 3 terrains à bâtir de 1 000 à 1 200 m<sup>2</sup> hors lotissement. Réseaux à proximité. Tél : 02 98 25 02 50.

**Emploi** : Assistante de vie scolaire propose ses services pour de l'aide aux devoirs, à domicile, les lundis et jeudis de 17h30 à 19h00 et les mercredis de 10h30 à 12h00.  
Téléphone le soir : 02 98 25 07 03 ou 06 64 38 51 13.

## Communiqués de la Mairie

Un nouvel artisan est implanté sur la commune : **Erwan QUIGUER**, plombier-chauffagiste auto-entrepreneur. Il est ouvert tout l'été.

Erwan **QUIGUER**  
Plombier - Chauffagiste  
☎ 07 87 11 49 81  
📍 Saint-Urbain  
🌐 quiguer-plomberie@seulicat.fr

### NUMÉROS UTILES

- Police ..... 17
- Pompiers ..... 18
- Samu ..... 15 ou 112
- Pharmacie de garde ... 32 37
- Médecin ..... 02 98 25 02 37
- Kiné ..... 02 98 25 06 55
- Cabinet infirmier ..... 02 98 25 07 21
- Pôle social ..... 02 98 25 84 23  
(SSIAD et aide à domicile)
- Assistante sociale ..... 02 98 85 95 57  
(Mme LE QUÉRÉ)
- RPAM ..... 02 98 25 87 26
- Taxi ..... 06 99 44 56 66
- Service assainissement collectif  
(astreinte) ..... 06 11 74 64 98



### HORAIRES MAIRIE

Lundi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mardi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Mercredi : 10h00 -12h00  
(mercredi fermé jusqu'au 01/09)  
Jeudi : 8h45 -12h00 / 13h30 -17h30  
Vendredi : 8h45 -12h00  
Samedi : 8h45 -12h00  
(samedi fermé jusqu'au 15 août inclus)

### CALENDRIER DE COLLECTE

<u>Déchets ménagers</u>	<u>Recyclables</u>
Mercredi 09 août	Mercredi 02 août
Mercredi 23 août	Mercredi 16 août
Mercredi 06 sept.	Mercredi 30 août

*Le prochain bulletin paraîtra mi-septembre  
veuillez déposer vos annonces en mairie  
(possibilité de déposer dans la boîte aux  
lettres ou de transmettre par courriel) pour  
le 26 août dernier délai. Merci.*



## COMITE ANIMATION

Le Comité d'animation a offert une formidable soirée ce 1<sup>er</sup> juillet à plus de 220 personnes inscrites sur les chemins de randonnées de la commune.



Cette animation permet à la fois d'effectuer une randonnée pédestre sur les chemins communaux et de déguster, au fil de petites haltes, ici un apéritif au Pont Mel Coz, là une galette saucisse à Camblan Stivel et un café dessert à Ty Kreis-Ker.

Une bonne occasion d'admirer les paysages de notre village dans une ambiance conviviale.



## NATURVAN

\* 10 ANS DÉJÀ \*

Ce ne sont pas moins de 80 personnes qui se sont réunies sous un beau soleil le samedi 17 juin à la salle Ty Kreis-Ker pour fêter les 10 ans de Naturvan. Une soirée faite de bonne humeur, de souvenirs et de jeux mêlant Koh-Lanta et Père Fouras.

Toute l'équipe sera mobilisée le dimanche 17 septembre pour l'organisation du TRAIL comptant pour le challenge Armorik Trail. Distance 13 et 27 km et une nouveauté avec un parcours de 5 km ouvert également aux jeunes.



Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, nous serons présents au forum des associations le 8 septembre.

Activités proposées pour tous niveaux : course à pieds, VTT adultes - VTT jeunes à partir de 9 ans et les Touch'Atout multi-sports pour les enfants de 6 à 10 ans. Plus de renseignements auprès de [gwenael.costiou@neuf.fr](mailto:gwenael.costiou@neuf.fr) ou [karine.morvan309@orange.fr](mailto:karine.morvan309@orange.fr)



## TENNIS DE TABLE

Cette année, le club a ouvert une section jeunes. Dix adhérents se sont retrouvés tous les vendredis de 18h00 à 19h00 puis de 18h00 à 19h30 en fin de saison.

Outre l'activité hebdomadaire, des animations ont été organisées avec l'école primaire, le vendredi après-midi et avec les Touch'Atout, quelques samedis matins et pendant les vacances.

Bilan très positif également au niveau de la section adultes qui a vu l'effectif progresser sensiblement.

De nouveaux créneaux ont été alloués au club afin de permettre à chacun de venir pratiquer en fonction de ses impératifs :

**Adultes** : lundi de 18h00 à 20h00, mercredi à partir de 19h30, vendredi à partir de 20h00. **Jeunes** : vendredi de 18h00 à 19h30.

Reprise de l'entraînement : **Adultes** : à partir du mercredi 23 août. Contact : C. MAZEAS : 02 98 25 03 31. **Jeunes** : à partir du vendredi 1<sup>er</sup> septembre. Contact H. HOLLECOU : 02 98 21 30 37.

Stage d'été : Une session découverte/perfectionnement est proposée aux jeunes de 8 à 14 ans, le jeudi 31 août et le vendredi 1<sup>er</sup> septembre de 10h00 à 16h00 à la salle Ty Kreis-Ker, avec possibilité de pique-nique sur place.

Une participation de 6 € sera demandée aux non-adhérents pour les 2 jours.

## Les Poquelins

L'association a tenu sa représentation annuelle début juin avec des groupes d'enfants et d'adultes. Une belle soirée de sourires et rires.



La reprise du théâtre se fera en septembre, le mercredi pour les jeunes (enfants et adolescents) soit de 17h00 à 18h00 ou de 18h00 à 19h00. Un groupe adulte se reformera l'année prochaine.

Nous prenons d'ores et déjà les inscriptions soit par courriel : [lespoquelins@orange.fr](mailto:lespoquelins@orange.fr) ou par téléphone au 02 98 25 02 09.

Nous serons également au forum des associations le vendredi 8 septembre à la salle Ty Kreis-Ker.

## Tous ensemble

Le club vous propose une activité gymnastique ouverte à tous le vendredi de 09h15 à 10h45.

Envie ou besoin de bouger, rejoignez nous en septembre.

Renseignement :

Mme COLIN au 06 66 80 14 93.



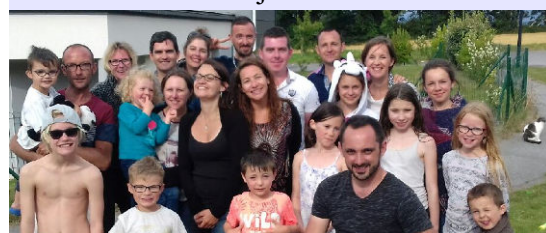
## Les voisins

Le 25 juin dernier, comme tous les ans, les voisins de Kersulec et de Kersulec Vian se sont réunis autour d'un bon repas, passant une après midi conviviale.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Moment convivial à la Venelle Blanche où se déroule chaque année la fête des voisins. Une rencontre festive qui permet à chaque habitant soit de faire connaissance, soit de se retrouver aux beaux jours de l'été.





## VOYAGE CM1-CM2

Le 28 juin dernier, les **41 élèves de CM1 et de CM2** de l'école communale, accompagnés de leurs 2 enseignants et de 4 parents, pilotés par leur chauffeur attiré : Delphine, déjà présente l'an dernier en Angleterre, ont pris la route de la Vendée.

Au programme, **2 jours au Puy du Fou** et une dernière journée à la Maison de la Rivière à St Georges de Montaigu.

Après un voyage sans encombres, la visite pouvait démarrer. Au programme, toutes les grandes attractions bien évidemment et, tout particulièrement, le Dernier Panache, hommage vibrant et émouvant rendu au général Charette, héros de la guerre de Vendée, en 1793.

Les grands moments de la vie de celui-ci se succèdent dans une multitude de décors réels et de vidéo projections grâce à 30 acteurs dont 2 enfants formés à l'académie junior du Puy du Fou, le tout dans une salle grandiose qui tourne au fil de l'action!

Le spectacle préféré des enfants (et des grands) reste toujours « Les Vikings » et, cette année, pour la première fois dans l'histoire des voyages de l'école au Puy du Fou, un



parent d'élève, Christophe, a eu le privilège d'être choisi pour participer, comme figurant, mais très actif tout de même, passant du rôle de villageois célébrant un mariage à celui de guerrier viking, participant à l'attaque du village. Nul doute que lui-même et nous tous, garderons un merveilleux souvenir de cette aventure.

Après 2 jours très intenses, nous avons quitté le Puy du Fou, sur une note poétique et musicale, après avoir assisté au spectacle de nuit « Les Orgues du Feu », les yeux et les sacs à dos remplis de magnifiques souvenirs!

Le 3<sup>e</sup> jour, **direction St Georges de Montaigu** où nous avons découvert la rivière locale « La Grande Maine » par l'intermédiaire de jeux interactifs sur tablettes et d'une escapade de 2 heures en barques où nous avons appris une foule de choses sur la faune et la flore de l'endroit.

Un peu avant 21h00, nous avons débarqué à Saint-Urbain, terme de notre voyage, rendu possible grâce à la participation financière de la municipalité et de l'Animation école, que nous remercions au passage très chaleureusement.

La part des parents s'est trouvée largement réduite également suite au succès grandissant de l'opération « Pizzas » et de la Soirée Cabaret.

Après ce dernier voyage de l'année, place maintenant aux vacances pour tout le monde !

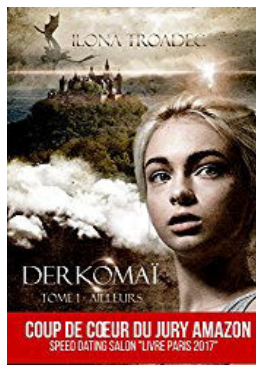


## PRIX SPÉCIAL

Félicitations à Ilona TROADEC, domiciliée dans le quartier de Kerdostin, qui a remporté en mars dernier, le prix spécial du Jury Amazon lors du Salon du livre de Paris.

A 15 ans seulement, elle voit son rêve se réaliser : la publication de son premier roman de Fantasy « Derkomaï : Ailleurs » désormais disponible à la vente.

La jeune Saint-Urbanaise impressionne par sa maturité et son imagination qui semble sans limite. Harry Potter n'a qu'à bien se tenir...



Line Fine - l'héroïne de l'histoire - va vous embarquer dans son aventure et ne plus vous lâcher.

Sans niaiserie, ni manichéisme, l'intrigue est menée tambour battant, abordant ci et là des thèmes très actuels, tels que l'alcoolisme, le harcèlement scolaire ou l'homosexualité.

Beaucoup de fraîcheur et de profondeur en une seule plume...

Bravo Ilona et vivement le Tome 2 !



Les TAP sont facultatifs pour les familles comme pour les mairies.

Pour la rentrée 2017-2018, la commune de Saint-Urbain renouvelle les Temps d'activités périscolaires (TAP) à l'identique pour la 4<sup>e</sup> année consécutive. En cas de législation nationale venant modifier le cadre d'application des rythmes scolaires, une concertation avec tous les acteurs sera proposée pour envisager tout changement l'année prochaine.

La démarche s'inscrit dans le Projet éducatif du territoire (PEdT) de Saint-Urbain. Les animations visent à proposer à l'enfant un panel d'activités variées, organisées à l'initiative et sous la responsabilité de la mairie. Ils ne sont pas obligatoires.

**Cependant, la participation aux activités périscolaires fait l'objet d'une inscription préalable.**

### Horaires :

Fin des cours à 16h00 les lundis, mardis et jeudis et à 15h00 les vendredis.

Le mercredi, école de 9h00 à 12h00, puis garderie payante de 12h00 à 12h30.

Après les cours, les enfants inscrits sont accueillis sur les TAP et ce jusqu'à 16h30. Les sorties se font uniquement à la fin des cours ou à 16h30.

### Ateliers :

Les lundis, mardis, et jeudis, les TAP durent théoriquement 30 minutes, ne laissant qu'au maximum 20 minutes de récréation, entre le temps de sortie des enfants non inscrits, le passage aux toilettes pour les plus jeunes, et le regroupement des enfants pour le départ à 16h30 ou l'entrée en garderie. Concevoir un atelier sur un temps aussi court est utopique.

Les vendredis, le temps imparti aux TAP permet à la municipalité de proposer des activités de qualité avec des professionnels rémunérés, ou des agents formés. Selon les effectifs, de nouveaux ateliers seront peut-être proposés en complément des jeux et créations, des livres et créations, du théâtre, des échecs, des arts créatifs, du football, du handball, et de la zumba. Pour les enfants de la maternelle, les ateliers se déroulent dans les locaux scolaires, excepté le football pour la grande section. Tandis que pour les élémentaires, ils peuvent avoir lieu dans les autres salles municipales ou sur les terrains communaux.

Les taux d'encadrement, conseillés sont renforcés en visant 1 animateur pour 10 en maternelle et 1 pour 16 en élémentaire.

Pour une maîtrise de l'organisation les parents doivent inscrire chaque

enfant sur des fiches distinctes, à rapporter au plus tard le vendredi 31 juillet, en mairie. En cas d'inscription au-delà de cette date, l'enfant est inscrit dans un groupe non complet, s'il reste des places, de sorte que les effectifs permettent un bon fonctionnement des ateliers. Il risque d'intégrer un groupe d'enfants n'ayant pas son âge.

Une inscription vaut engagement pour



la période sauf dispense médicale à fournir en mairie. Une participation de 2 € est demandée par enfant inscrit aux ateliers du vendredi, de façon à permettre de poursuivre des animations de qualité. Pour mémoire, une heure de garderie, sans activité particulière, se facture à 2,20 € tandis que les TAP du vendredi durent 1h30.

En cas de besoin, c'est la mairie qu'il faut contacter au 02 98 25 03 04 ou par courriel à :

[saint-urbain29@wanadoo.fr](mailto:saint-urbain29@wanadoo.fr)



## DÉPART EN RETRAITE

Le personnel de l'école, les élus et les bénévoles de l'aide aux devoirs ou de l'Animation école ont rendu un hommage appuyé à Martine LE MARTELOT qui a fait valoir ses droits à la retraite après 17 années passées à l'école communale de Saint-Urbain.

Ce fût l'occasion pour tous de saluer le professionnalisme et le bonheur d'avoir pu travailler avec elle.

Le maire l'a saluée entre autres, pour avoir appris à lire, compter et écrire à plus de 450 élèves de CP durant toutes ces années.

Daniel GOURMELON, le directeur, a rappelé avec humour, le fait qu'elle a traversé toutes les grandes mutations de l'école, notamment à travers les travaux d'agrandissement.



## LE TRI DES DÉCHETS

Mais que deviennent les déchets que nous trions dans notre poubelle jaune à la maison ?



Pour répondre à cette question, le centre de tri Triglaz situé à Plouédern a ouvert ses portes aux visiteurs curieux le 5 juin

dernier, journée mondiale de l'environnement.

En activité depuis septembre 2013, le centre de tri accueille chaque semaine pas moins de 500 tonnes de déchets issus des poubelles jaunes des 540 000 habitants du Finistère nord (144 communes). Les bouteilles en plastique, papiers, cartons, canettes, aérosols et autres déchets recyclables y transitent pour y être triés puis revendus comme matière première afin de fabriquer de nouveaux matériaux.

Toutefois, avant de vivre cette nouvelle vie, les déchets vont être soumis à de nombreuses opérations au sein du centre de tri.

A leur arrivée, les déchets sont déchargés par les camions bennes dans une grande fosse (repère 1). Ils sont ensuite déplacés à l'aide d'un tractopelle vers le tapis d'alimentation du centre de tri. Ils passent alors dans le trommel (repère 2), sorte de grand tambour de machine à laver qui est chargé de séparer les corps creux (bouteilles en plastique, canettes, aérosols) des corps plats (papiers, cartons).

La seconde phase du tri, appelé tri balistique (repère 3), ressemble à un grand trampoliner sur lequel les déchets issus des corps creux rebondissent afin d'être séparés en 2 catégories : les corps légers et les corps lourds. Les corps lourds transitent ensuite sur un tapis qui passe à proximité d'un aimant chargé d'attirer les corps en acier (repère 4). Ces derniers terminent leur course dans une presse qui forme des paquets puis ils sont stockés dans une benne à l'extérieur du site.

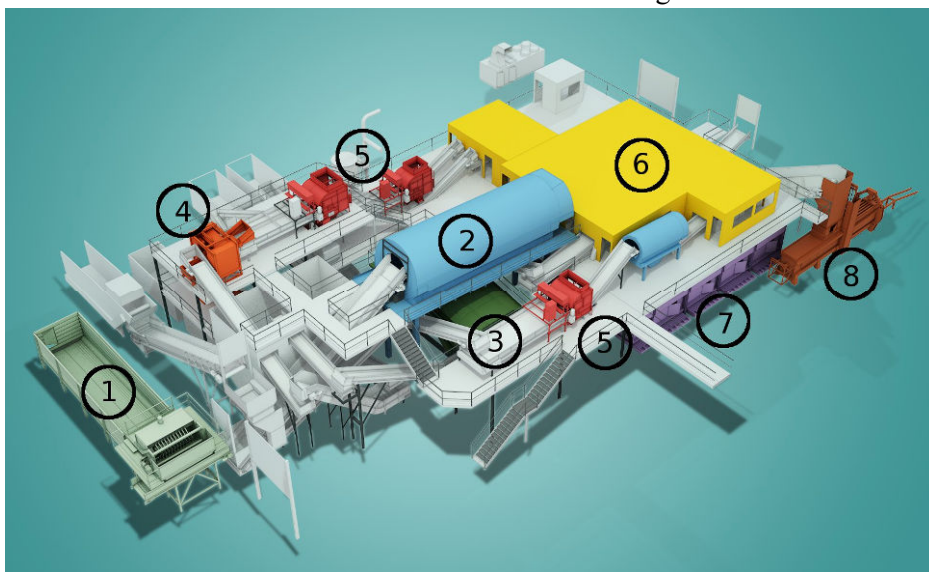
Le reste des corps creux lourds (les bouteilles) passe ensuite l'étape du tri optique (repères 5). Trois machines

analysent en quelques millisecondes les matières et les couleurs des déchets pour les séparer en différentes catégories : bouteilles en plastique transparentes, colorées et opaques. En fonction de ce tri, les bouteilles sont propulsées depuis le tapis vers leurs différentes orientations par un jet d'air puissant.

Les autres déchets séparés du trommel (corps plats) et du tri balistique (corps creux légers) passent en cabine d'affinage (repère 6) où l'œil des trieurs aguerris détecte les erreurs de tri et réoriente les déchets vers la bonne filière. 600 kg de déchets défilent ainsi devant eux en moyenne par heure et aucune machine n'arrive à concurrencer la rapidité de détection de l'œil humain.

Chaque déchet trié est ensuite massifié dans une alvéole (repère 7) avant d'être envoyé vers la presse à balles (repère 8). Cette machine, de 120 tonnes de poussée, forme ainsi des balles de matière d'environ 1 m<sup>3</sup> qui sont ensuite stockées sur le site avant d'être revendues comme matière première pour fabriquer de nouveaux matériaux. Leur poids varie de 270 à 1200 kg suivant la nature de la matière compactée.

Mais les rouages de cette belle mécanique de tri peuvent



parfois être malmenés lorsque des objets incongrus se retrouvent dans notre poubelle jaune. Couches, câbles électriques, bouteille de gaz, seringues, figurent sur le marché des horreurs retrouvées au centre de tri. En plus, du surcoût engendré par la réorientation de ces déchets non

recyclables, ils peuvent également représenter un danger pour les personnes travaillant au sein du centre de tri (explosion, piqûre, etc.).

Aussi, nous sommes tous acteurs d'un bon tri de nos déchets et les bonnes habitudes que nous avons à la maison doivent continuer d'être suivies lorsque nous sommes en vacances ou bien lors des fêtes de fin d'année. Produire plus de déchets ne signifie pas moins trier mais bien mieux trier !

Pour en savoir plus sur les visites du centre de tri Triglaz, n'hésitez pas à le contacter, ils peuvent accueillir les groupes sur demande. L'ensemble des informations se trouve sur leur site internet : [www.sotraval.fr](http://www.sotraval.fr)